

Délibération n° 2019-036 du Conseil d'administration réuni le 10 mai 2019

**Offre de formation LMD4**

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu les statuts de l'université Paris 8 ;*

*Vu les délibérations n° 2019-029, 2019-030, 2019-031, 2019-034, 2019-035, 2019-037, 2019-038, 2019-039, 2019-051, 2019-052 et 2019-053 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;*

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'offre de formation LMD4 en septembre 2020, le Conseil d'administration de l'université Paris 8 approuve les dossiers « Projet » et les fiches d'accréditation HCERES des licences, licences professionnelles et masters présentés dans le tableau annexé à la présente délibération.

<b>Nombre de membres</b>	34	<b>Nombre de voix favorables</b>	25
<b>Nombre de membres présents ou représentés</b>	25	<b>Nombre de voix défavorables</b>	0
<b>Total des suffrages</b>	25	<b>Nombre d'abstentions</b>	0

Fait à Saint-Denis le 10 mai 2019

La Présidente,

Pour la Présidente  
et par délégation  
Arnaud LAIME  
Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Annick ALLAIGRE